

**Allocution du Doyen Marie-Claude NAJM KOBEH  
A l'occasion de la cérémonie en hommage au Professeur Sélim Jahel  
FDSP- USJ, 24 février 2023**

Nous sommes réunis ce soir pour commémorer une belle figure de notre faculté.

C'est un moment de rencontre, de joie et d'émotion.

De ses multiples casquettes - celle du magistrat, du professeur, du ministre - Sélim Jahel avait fortement conservé l'esprit de la première. Le thème de la justice – à travers le juge qu'il était, à travers l'institution qu'il a servi – s'est ainsi imposé comme une évidence pour lui rendre cet hommage.

Une évidence, certes, mais entachée d'un goût amer en ces temps de justice délétère. Une justice désarticulée, moribonde, victime des pratiques effarantes du non-droit, livrée aux appétits des prédateurs, dans un Etat dépouillé de toute souveraineté. Et, surtout, sans que le corps judiciaire ne se montre capable de se dresser comme un seul homme pour la sauver ! C'est qu'il est, lui aussi, profondément divisé et rongé par les maladies du système. L'inféodation de la justice à la logique communautaire de partage du pouvoir a été – on ne se lassera jamais de le répéter – le cheval de Troie de l'intrusion du politique dans le judiciaire. Instrumentalisée par les intérêts les plus divers, politiques et privés, elle a conduit au règne de l'impunité.

Quel hiatus, quel gouffre profond, avec les valeurs et le parcours de Sélim Jahel !

Le parcours de l'enseignant-chercheur, d'abord, à la faculté de droit de l'USJ, avant de s'envoler vers l'Université Paris 2, dont il était devenu professeur émérite. Par la richesse de sa culture juridique, tournée à la fois vers le monde occidental et le monde musulman, transcendant les cloisonnements des disciplines, Sélim Jahel nous a laissés, comme Emile Tyan avant lui, des enseignements et des écrits précieux dans des domaines aussi variés que le droit civil, la procédure civile, le droit musulman, le droit comparé et l'arbitrage.

Le parcours du magistrat, ensuite. Président de la cour d'appel de Beyrouth, il a façonné de grands et beaux arrêts. Président de l'Institut des études judiciaires, il n'a eu de cesse de renforcer la culture juridique et générale, l'ouverture aux systèmes étrangers. Le juge que Sélim Jahel encadrait, comme l'étudiant qu'il formait, est celui de l'excellence scientifique.

Le parcours politique, enfin. Si, pour certains, il semblait parfois extrême dans ses positions, manquant de tolérance, c'est parce qu'il était violemment intolérant à l'obscurantisme, à la médiocrité, à la régression. Parce que la nation libanaise qu'il a voulue, qu'il a rêvée, aux côtés de Bachir Gemayel, son ancien étudiant, est celle de l'ouverture et des libertés.

Au fil des fonctions qu'il a exercées, Sélim Jahel a toujours fait entendre la seule voix qui mérite d'être entendue, celle du droit, celle des institutions. Dans un article de 2013, à l'occasion du centenaire de la faculté de droit de l'USJ, il écrivait : « *L'Etat de droit, c'est la prééminence du droit sur toute autre considération, fut-ce même ce qu'on appelle la raison d'Etat* ». C'est cette conviction qui l'avait poussé, encore jeune juge des référés, à rejeter hors du judiciaire

l'arrangement politique conclu entre le président Charles de Gaulle et le président Fouad Chehab, au sujet d'un litige entre le gouvernement libanais et la compagnie Air France. « *La politique* », dira-t-il à Elias Sarkis, alors directeur du cabinet présidentiel, « *s'arrête aux portes du Palais de Justice* ». Et s'il avait renoncé à sa fonction de magistrat, c'est qu'il lui était impossible, après l'engagement politique, de recueillir la confiance de tous les justiciables. La justice est gage, avant toute chose, d'impartialité. Et pour être impartiale, elle doit rejeter toute forme d'aliénation, celle du politique comme celle du populisme.

Depuis la fin de la guerre, Sélim Jahel avait déjà fait le constat du non-droit. Mais il refusait la résignation : « *L'espérance d'un retour à l'Etat de droit* » écrivait-il encore, « *ne doit jamais abandonner la pensée des juristes* ». C'est là une invitation claire à lutter contre la banalisation du fait accompli, contre l'oubli du temps qui passe, contre l'impunité.

Cette espérance, c'est en l'Homme qu'il la puisait. Elevé dans une famille où l'on inculquait le Juste, le Vrai, le Beau, et nourri par l'immense culture de Michel Jahel son père, penseur et poète, figure admirable et témoin d'un temps hélas révolu, Sélim Jahel ne pouvait ressembler à rien d'autre qui ne fut lui-même. Attachant et passionné, pétri de culture, curieux d'Histoire, avide de lectures, de savoirs et de rencontres, mais peu en prise sur les mondanités. Livres, musiques, cercle familial chaleureux et amitiés multiples du Liban et d'ailleurs, découvertes, voyages, personnages illustres, maison ouverte et généreuse au sein d'un village aux couleurs de notre histoire, Deir-el-Kamar. S'il était timide et pudique, Sélim Jahel n'avait pas la langue dans sa poche. Agressif vers les suborneurs et rigide face aux marchands de rêves. Toujours direct, franc et incisif, il renvoyait les hâbleurs mielleux et ne se prêtait jamais au manège des corrupteurs. Du roseau, il avait l'écorce du chêne ; non seulement il ne rompait jamais, mais rien ne le faisait plier !

Chère Nelly, Cher André, chers amis,

Lorsque ma thèse a été achevée, mon directeur le Professeur Yves Lequette a proposé le nom de Sélim Jahel pour faire partie du jury. Par souci de probité, j'ai indiqué l'obstacle découlant des liens de parenté. Yves Lequette s'en moqua au début : « *Allons donc, c'est une parenté à la mode de Bretagne* » ! Mais il a vite compris que je ne voulais pas indisposer Sélim, dont nous connaissions la farouche intégrité morale. Parce que Sélim Jahel, c'est avant tout cela. La rectitude morale des grands, dans les plus petites des choses.

Je le vois présent dans cette salle, la tête relevée vers le plafond, quelque peu gêné dans sa pudeur et son humilité de recevoir cet hommage. C'est la reconnaissance que tient pourtant à lui témoigner cette maison qu'il n'a jamais cessé de soutenir, d'ici ou de Paris, parce qu'il y voyait le vivier de la lutte pour le droit. Je vois aussi l'ombre bienveillante de ses amis Pierre Gannagé et de Richard Chemaly, partis peu de temps après lui, et qui nous écoutent de là où ils sont.

Je vous remercie.